

## LA FONDATION COMME OUTIL DE COMMÉMORATION

### Réflexion sur le 400<sup>e</sup> anniversaire de Trois-Rivières en 2034

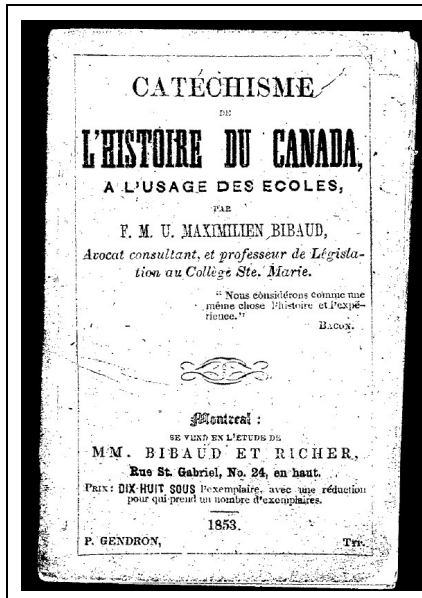
Yannick Gendron | 1<sup>er</sup> mai 2022

---

En 2034, Trois-Rivières soufflera 400 chandelles. Ou est-ce 499 ans, si on considère la plantation de la croix de Cartier sur l'île Saint-Quentin en 1535 ? Et pourquoi ne pas faire remonter son ancienneté à plus de 6 000 ans, âge des premières traces visibles de l'activité humaine au carrefour du Saint-Maurice et du Saint-Laurent ? Qui nous dicte l'objet des commémorations ? Comment et pourquoi ? Il fut un temps où l'histoire n'était pas matière à discussion, encore moins à débats.

Le *Catéchisme de l'histoire du Canada à l'usage des écoles* par Maximilien Bibaud, publié en 1853, incarne bien la façon dont on pratique et on enseigne l'histoire à l'époque, qui la cautionne et sur quelle institution elle s'appuie. On peut y lire :

« À qui fut-il donné de fonder la Nouvelle-France ? Cet honneur était réservé à Samuel de Champlain, qui fonda Québec en 1608, et les Trois-Rivières quelques années plus tard – qui projeta la fondation de Montréal, fit alliance avec les nations sauvages, parcourut en tous sens ces vastes contrées et donna son nom à un de nos grands lacs »<sup>1</sup>.



Maximilien Bibaud, *Catéchisme de l'histoire du Canada à l'usage des écoles*, Montréal, P. Gendron typographe, 1853, 112 p.

---

<sup>1</sup> Maximilien Bibaud, *Catéchisme de l'histoire du Canada à l'usage des écoles*, Montréal, P. Gendron typographe, 1853, p. 7.

L'auteur de ces lignes, Bibaud, est avocat, enseignant au Collège Sainte-Marie, première école francophone de droit fondée par le père jésuite Félix Martin en 1851. Coïncidence, on doit à ce dernier l'exhumation de Monsieur de La Violette des archives de l'évêché de Trois-Rivières en 1846 et sa première diffusion dans une traduction de la *Relation* de 1653 du père jésuite François-Joseph Bressani, en 1852<sup>2</sup>. La constitution d'un tel catéchisme naît donc sous les meilleurs auspices : les faits historiques qui s'y trouvent font autorité, au même titre que la Parole. Il en est de même pour la plupart des récits de fondation qui ont pris forme au XIX<sup>e</sup> siècle, sous la plume directe ou l'influence cléricale.

Qu'est-ce que la fondation d'un lieu, d'une collectivité ? Qui en détermine l'événement ? Et la date ? Est-ce le premier peuplement en continu ou en discontinuité ? Est-ce l'apparition de la première palissade ?

Le présent article revient sur le récit et la notion de fondation au Québec, plus particulièrement à Trois-Rivières. Nous l'aborderons sous l'angle de la commémoration, en abordant celles de 1884 et de 1934, et de son usage à des fins identitaires.

### **Le concept de fondation**

La fondation est un moment qui définit le « nous ». Or, pour les fondations les plus anciennes en Nouvelle-France, les historiens ne reconnaissent traditionnellement que le schéma organisationnel occidental, dont la première empreinte est l'habitation permanente. Il en est ainsi pour Québec (1608), Trois-Rivières (1634) et Montréal (1642).

Le choix d'un événement fondateur n'est pas totalement objectif : c'est une construction. Comme l'évoque l'historien Harold Bérubé : « Les événements choisis et surtout la manière dont ils sont présentés ou mis en marché reflètent non seulement une certaine historiographie, mais surtout une vision du passé guidée par le présent »<sup>3</sup>. De cette façon, l'identification des fondations/fondateurs au XIX<sup>e</sup> siècle répond à des repères identitaires canadiens-français dont les racines se voudraient catholiques et francophones. Mais, sommes-nous aujourd'hui vraiment à la recherche d'un unique

---

<sup>2</sup> Félix Martin, éd., *Relation abrégée de quelques missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France, Père Bressani*, Montréal, John Lovell, 1852, 336 p. Voir Yannick Gendron, *L'énigme de Trois-Rivières. Théodore Bochart (1607-1653), personnage clé de notre histoire*, Shawinigan, Perro Éditeur, 2019, p. 64 et ss.

<sup>3</sup> Harold Bérubé, « Commémorer la ville : une analyse comparative des célébrations du centenaire de Toronto et du tricentenaire de Montréal », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 57, no 2, p. 216.

événement ou d'un seul fondateur, comme si l'historien ne pouvait se nourrir que de dates précises, se satisfaire que d'un seul héros? Est-il essentiel de dater pour commémorer? Menons cette réflexion au-delà d'une date ou d'un nom.

S'invite alors le débat entre mémoire et histoire, l'une qui serait subjective et l'autre qu'on voudrait objective. Comment s'inscrit la fondation dans la commémoration? Il y a dans le concept de fondation, une notion de commencement, une forme de négation de ce qui précède. En ces circonstances, à quoi fait appel la commémoration: à la mémoire ou à l'histoire? Et si c'était simplement d'un peu des deux?

Le sociologue et historien Denys Delâge contourne le piège de la fondation à date simple en proposant plutôt le concept de geste fondateur, moins circonscrit dans le temps. Il a fait l'exercice probant avec la fondation de la Nouvelle-France. En choisissant la Grande tabagie de Tadoussac en mai 1603, au lieu de la fondation de Québec le 3 juillet 1608, on met moins l'accent sur Champlain et davantage sur les anonymes et les rapports entre les peuples<sup>4</sup>. En explorant le concept de geste fondateur, Delâge remplace l'événement fondateur circonscrit dans le temps, et relègue le *quand* au second plan, derrière le *comment*<sup>5</sup>. On pourrait élargir le concept de geste fondateur en proposant celui de moment fondateur privilégiant plutôt un ensemble de gestes qui s'étendent dans le temps. Dès lors, il faudrait déconstruire les mythes dans lequel la fondation s'insère et évolue à chaque commémoration qui reflète les valeurs contemporaines des commémorants. Cela ne peut se réaliser sans l'adhésion populaire et le désir de rectification du discours du groupe dominant.

On présente souvent l'arrivée des Européens comme si la vallée du Saint-Laurent était un substrat forestier amorphe, inhabité ou infréquenté. Le concept même de fondation présuppose l'inoccupation. Nommée, cartographiée, décrite, il y a bien une vie trifluvienne avant 1634. Pourtant, l'historiographie traditionnelle ne soulève que de façon anecdotique la présence autochtone à Trois-Rivières avant l'arrivée des Français. L'endroit au confluent du Saint-Maurice et du Saint-Laurent devait répondre aux besoins des populations locales puisque le père Paul Le Jeune observe, le 5 novembre 1634, les « reliques d'une bonne palissade qui a autrefois entouré une bourgade »<sup>6</sup>. Probablement un village autochtone décimé par des attaques ennemies.

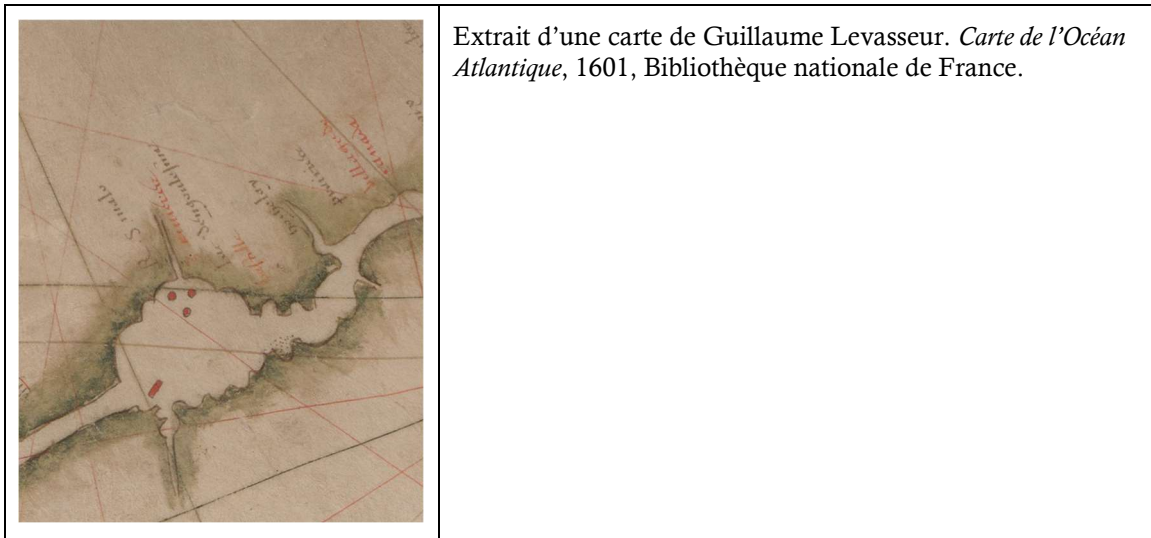
---

<sup>4</sup> Caroline Galland, « 1608-2008. La fondation du Québec et la mémoire canadienne », dans Bernard Cotret et Lauric Hanneton, dir., *Du bon usage des commémorations. Histoire, mémoire et identité, XVI-XXI siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 91-106.

<sup>5</sup> Denys Delâge, « Kebhek, Uepishtikueiau ou Québec : histoire des origines », *Les Cahiers des dix*, no 61 (2007), p. 114-115.

<sup>6</sup> Paul Le Jeune, *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en l'année 1635*, Paris, Chez Sébastien Cramoisy, 1636, p. 72-73.

L'histoire ne le dit pas et les vestiges archéologiques ont sans doute disparu lors des arasements successifs du Platon au XIX<sup>e</sup> siècle.



Aujourd'hui, raconter l'histoire d'un lieu en omettant la période antérieure à la présence européenne est archaïque : c'est perpétuer le mythe de la *terra nullius*, cette mise en place du droit de propriété sans tenir compte des premiers occupants. La Nouvelle-France tout entière est alors traitée en *terra nullius* : un sol à prendre et à conquérir, aux dépens des communautés qui y vivent déjà. L'erreur de l'historien repose sur le paradigme de possession des terres, alors qu'il tend à ignorer l'occupation et l'exploitation des ressources territoriales, par les Premiers peuples. On relègue trop souvent la présence autochtone d'avant la période de contact à la préhistoire, en quelque sorte hors de portée de la discipline historique. Pourtant, c'est connu, les Premières Nations parcourent les territoires de part et d'autre de la vallée laurentienne [depuis fort longtemps]. Il demeure préoccupant que des ouvrages historiques fassent fi de cette présence pourtant documentée par de nombreux témoignages. Les premiers « découvreurs » racontent et publient leurs récits de voyage et de leurs rencontres. Ils établissent même un réseau commercial, la traite des fourrures, et un projet d'éveil spirituel sur la régularité ces fréquentations! En effet, les Récollets, puis les Jésuites vont déployer les pères sur le territoire en fonction des peuplements autochtones existants ou de leurs habitudes de déplacement.

En s'installant à Trois-Rivières à partir de 1634, les nouveaux arrivants français se voient octroyer des terres en fonction du système de valeurs occidentales. La faible immigration des débuts cause d'ailleurs peu d'inquiétude aux populations locales.

C'est l'affluence de colons, surtout après 1650, qui aura une incidence sur leurs relations<sup>7</sup>. Tant et aussi longtemps que la colonie est exploitée pour ses fourrures, que les établissements le long du Saint-Laurent agissent comme des comptoirs de traite, les rapports sont cordiaux. Ils se dégradent lorsqu'interviennent l'appropriation et la délimitation du sol pour l'agriculture. Dans les faits, cela mène à des pratiques territorialistes et colonialistes dont l'aboutissement est la dépossession des premiers habitants, en l'occurrence, les Autochtones.

Évidemment, dans une perspective européenne de peuplement, les événements qui se déroulent après avoir mis pied à terre pour s'établir sont toutes des premières fois, et des motifs à commémorer. Delâge tourne en dérision le récit classique de la fondation de Québec en 1608, considérant que seule une poignée d'hommes y hivernent alors : ce qui est assez peu pour en assurer la postérité<sup>8</sup>. Mathieu D'Avignon renchérit en rangeant la fondation de Québec parmi les mythes historiques tenaces. « Les grands faits de la trame narrative de la fondation sont connus et immuables : le 3 juillet 1608, des Français fondent une habitation à Québec et Champlain, leur commandant, est sur place »<sup>9</sup>. L'histoire, comme on la faisait au temps du *Catéchisme*, perdure donc encore de nos jours. C'est également le cas pour le récit de fondation trifluvien.

En effet, l'historiographie tend à réduire considérablement l'importance de l'établissement de Trois-Rivières en 1634, issu d'une stratégie commerciale, plutôt que propulsé par un effort de peuplement. Malgré la volonté marquée des Jésuites d'y convertir les Autochtones de passage, la principale motivation des Français demeure le commerce des fourrures. Pourtant, tout comme Québec naît du déplacement de la traite de Tadoussac, Trois-Rivières dépend du déplacement du marché en amont du Saint-Laurent. En adoptant une approche strictement européenne, l'analyse pourrait en rester là. Mais en privilégiant une approche historique, on perçoit mieux la dynamique entre les peuples. Par exemple, ce déplacement de la traite annuelle a pour effet de limiter la position commerciale avantageuse des Montagnais en amont; position de nouveau diminuée par l'instauration d'un monopole aux compagnies françaises. Ce à quoi les Premières Nations ne se conforment pas. D'où l'importance

---

<sup>7</sup> Denys Delâge, « Modèles coloniaux, métaphores familiales et changements de régime en Amérique du Nord, 17<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècles », *Les Cahiers des dix*, no 60 (2006), p. 23.

<sup>8</sup> D. Delâge, « Kebhek... », *loc. cit.*, p. 114-115.

<sup>9</sup> Mathieu D'Avignon, « Le mythe du récit de la fondation de Québec », *Cap-aux-Diamants*, numéro 134 (été 2018), p. 11. L'habitude de ne faire aucun cas de la présence autochtone préalable à l'installation de nouveaux colons n'est pas l'apanage unique des historiens québécois. C'est aussi une pratique qui a cours au Canada anglais. Ainsi, dans le discours officiel, Toronto est fondée au XIX<sup>e</sup> siècle par des Loyalistes. On fait peu de cas des populations autochtones qui sont alors présentes au Haut-Canada.

d'établir et d'entretenir d'autres alliances dont les types de rapports ne peuvent pas qu'être économiques : ils sont aussi fraternels, engagés, renouvelés.

### *Le récit de fondation*

Le récit de fondation apparaît comme l'un des premiers jalons de la mémoire collective. Il regroupe trois ingrédients principaux (une date, un lieu, un héros fondateur) et verse couramment dans l'hagiographie. Intrinsèquement, la fondation est teintée de positivité : on passe d'un état antérieur marqué par le vide, l'absence, à un nouvel état, choisi, désiré, organisé. Il s'agit d'un moment que s'approprie le groupe dominant<sup>10</sup> qui jouit d'une adhésion populaire et pour lequel on se montre généralement assez peu critique sur son contenu, sa véracité. La diffusion du récit est utilitaire et s'accompagne généralement d'une prise de conscience civique, particulièrement en période de commémoration. Rappelons que la commémoration est une mise en scène de la mémoire, une certaine forme de ritualisation qu'on nomme célébration autour de la communion des mémoires... et des oublis!<sup>11</sup>

Au XIX<sup>e</sup> siècle, on entretient une vision romantique et héroïque de la Nouvelle-France. C'est une introspective qui est réactionnaire, peu inclusive, et qui cherche à mettre fin à une condition d'infériorité. À travers une histoire militante et hagiographique, les historiens ont construit et propagé des récits de fondation qui sont mythiques et pérennes. Ils reflètent les valeurs de leur époque, tout en demeurant une construction, une mise en scène<sup>12</sup>. Nous verrons comment les commémorations perpétuent le récit et entretiennent sa mémoire aux dépens de l'histoire. « Il ne s'agit pas ici de laisser sous-entendre que les choix en matière de commémoration découlent d'un quelconque machiavélisme, explique l'historienne Dominique Malack, mais plutôt de reconnaître que tous les arts du passé (histoire, mémoire, commémoration, patrimoine, musées) peu importe leur niveau de rigueur scientifique, portent la marque de leur contexte de production. Ils deviennent de ce fait des reflets privilégiés de ces contextes et des valeurs et idéologies qui les parcourent. Ils jettent par ailleurs un éclairage nouveau sur les aspirations futures de la société émettrice »<sup>13</sup>. En d'autres mots, la commémoration c'est l'actualisation de l'histoire passée à la moulinette de la

---

<sup>10</sup> R. Villard, « Le héros introuvable... », *loc. cit.*, p. 5.

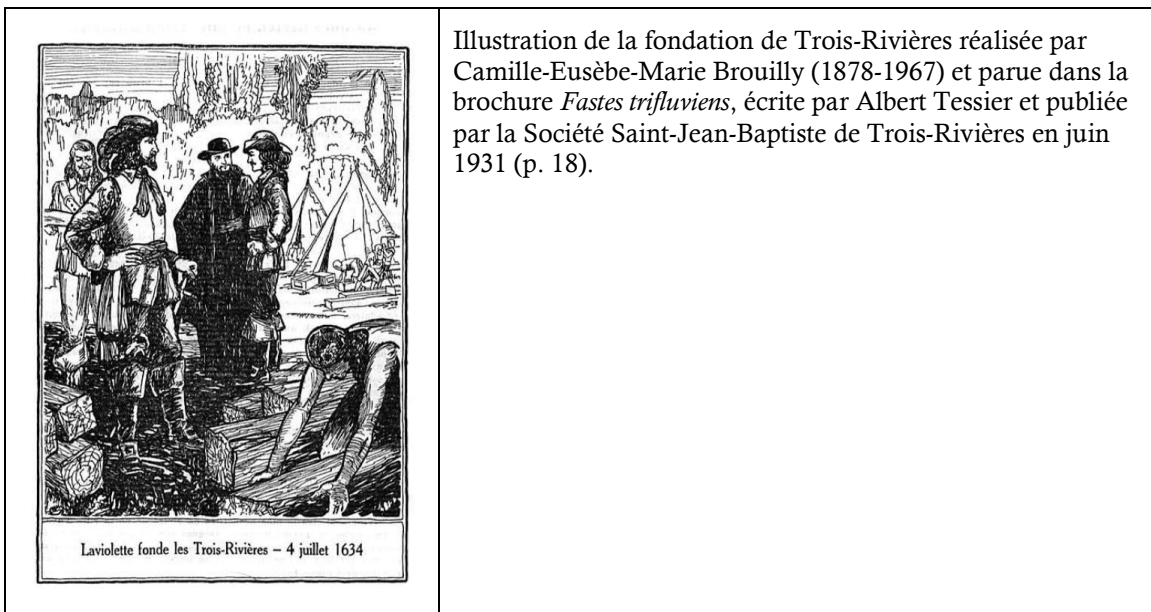
<sup>11</sup> Bernard Cottret et Lauric Henneton, « La commémoration, entre mémoire prescrite et mémoire proscrite », dans Bernard Cottret et Lauric Henneton dir., *Du bon usage des commémorations. Histoire, mémoire et identité, 16<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 7-24.

<sup>12</sup> Fernande Roy, « Une mise en scène de l'histoire : la fondation de Montréal à travers les siècles », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 46, no q (1992), p. 9.

<sup>13</sup> Dominique-Valérie Malack, *Identités, mémoires et constructions nationales. La commémoration extérieure à Québec, 1889-2001*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 2003, p. 3.

mémoire puis à travers le tamis des valeurs contemporaines. Elle ne se fonde pas sur la recherche de la vérité.

Dans la grande majorité des récits de fondation de Trois-Rivières, on la présente comme une simple initiative commerciale commandée par Samuel de Champlain : le *Catéchisme* le rapporte ainsi. Or, il s'agit plutôt du fruit de la négociation entre les peuples autochtones et les Français. Il faut pratiquement attendre la grande histoire de la Nouvelle-France de Marcel Trudel<sup>14</sup> pour en avoir une présentation qui campe les premiers peuples dans un autre rôle que figurant. Or, dans le processus commémoratif, la mémoire et l'oubli sont indissociables. « Il existe un constant dialogue entre les faits historiques avérés et leur postérité, objet d'une constante instrumentalisation, pour utiliser un terme en vogue »<sup>15</sup>. À qui sert le discours dominant sur la fondation de Trois-Rivières depuis le XIX<sup>e</sup> siècle ? Il est utile à l'élite francophone et clérico-conservatrice qui construit un nationalisme autour de la langue et de la religion.



Dans ce cas, au plan historique, qui pose des gestes fondateurs à Trois-Rivières ? Est-ce Capitanal, qui va autoriser Champlain à installer un poste permanent à Trois-Rivières en 1633 ? Ou les Jésuites, Jacques Buteux, Paul Le Jeune ou même Jean de Brébeuf, qui vont entretenir des rapports avec les Hurons qui viennent renforcer l'alliance franco-huronne ? Ou, encore, Théodore Bochart du Plessis, général de la

<sup>14</sup> Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, tome III : *La seigneurie des Cent-Associés : les événements, 1627-1663*, Montréal, Fides, 1979, p. 137-138.

<sup>15</sup> Bernard Cottret et Lauric Henneon, « La commémoration... » *loc. cit.*, p. 7-24.

flotte de la Compagnie de la Nouvelle-France qui multiplie les apparitions du côté de Trois-Rivières, supervise la traite de 1634 à 1636 et s'implique dans la diplomatie avec les peuples autochtones<sup>16</sup> ?

Voyons ce que raconte le récit « officiel » dérivé de la seule trace documentaire de Monsieur de La Violette en archive. Le premier registre de baptêmes et de sépultures de Trois-Rivières, le plus ancien au Canada, évoque les débuts de l'installation trifluvienne permanente en ces mots : « Messieurs de la Compagnie de la nouvelle France ayant ordonné qu'on dressast une habitation en ce lieu nommé les Trois Rivières, Monsieur de Champlain qui commandait en ce pays, y envoya de Kebec une barque soubz la conduite de Monsieur de la Violette, lequel mit pied à terre le quatriesme de juillet de l'an 1634, avec quelque nombre de nos Français pour la pluspart artisans, et dès lors, on donna commencement à la maison et habitation ou fort qui se voit en ce lieu »<sup>17</sup>. Tenons-nous en à l'essentiel : la barque de Monsieur de La Violette, envoyé par Champlain, atteint Trois-Rivières le 4 juillet 1634. Voilà l'événement fondateur, comme on nous l'a appris. Y a-t-il là « fondation » ? Est-ce que cela fait de ce La Violette « le » fondateur ? À vous d'en juger.

Ce sont surtout les deux mentions dans le registre des baptêmes où il agit comme parrain, qui le consacrent. On peut y lire : « Monsieur de la Violette commandant en ce lieu des Trois-Rivières » (18 février 1635) puis « Mr de la Violette commandant au Fort » (17 avril 1636). Ne commande-t-il pas l'endroit de son arrivée en 1634 jusqu'à son départ en 1636 ? Son rôle devrait être connu, le détail de ses interventions présenté dans les *Relations*, par exemple ? Eh bien non ! Le *Catalogue* est le seul et unique document qui mentionne son nom, jamais les *Relations* des jésuites, qui rapportent moult détails au sujet de Trois-Rivières durant cette période, n'y font référence. D'ailleurs, on ne connaît rien de l'individu, ni avant 1634, ni après 1636, pas même son prénom. Difficile d'en faire un héros. Et pourtant...

Si le père Félix Martin identifie La Violette en premier, c'est à travers le *Cours d'histoire du Canada*, sous la plume de l'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland, que son rôle se formalise et qu'on le présente comme meneur d'hommes. Dès lors, La Violette ne mène plus une barque, mais des colons : « [...] Champlain y envoya plusieurs colons, sous la conduite du sieur de La Violette, afin d'y bâtir une habitation et un fort »<sup>18</sup>. Benjamin Sulte l'installe définitivement au panthéon des fondateurs, dans son *Histoire*

---

<sup>16</sup> Yannick Gendron, *L'énigme de Trois-Rivières : Théodore Bochart (1607-1653), personnage clé de notre histoire*, Shawinigan, Perro Éditeur, 2019, 406 p.

<sup>17</sup> *Registre des baptêmes et sépultures faits aux Trois-Rivières, 1635-1679*, FamilySearch.org, site consulté le 25 janvier 2021.

<sup>18</sup> Jean-Baptiste-Antoine Ferland, *Cours d'histoire du Canada*, première partie : 1534-1663, Québec, Augustin Côté, éditeur-imprimeur, 1861, p. 270.

*de la Ville de Trois-Rivières* en 1870 : « M. de la Violette continuait à diriger les travaux du fort, qu'il avait ordre de bâtir de grosses pièces de bois fichées en terre et assez spacieux pour fournir un logement au besoin »<sup>19</sup>. Comment ce récit à trous, qui ne respecte pas ce que les archives révèlent, a-t-il pu perdurer aussi longtemps et se maintenir presque intégralement ? La mémoire et l'histoire apparaissent souvent comme les revers d'une même médaille, ce qui n'est pas toujours le cas.

### **L'héroïsation de l'histoire**

Du XIX<sup>e</sup> siècle et pour une bonne partie du XX<sup>e</sup>, l'historiographie naissante souffre de l'hypertrophie du religieux, soutient l'historienne Fernande Roy<sup>20</sup>. L'histoire de la Nouvelle-France est surtout fréquentée par des clercs ou des intellectuels près des autorités religieuses, qui entretiennent une vision francophone, catholique et agriculturiste de la Nouvelle-France. Ce qui fait dire à l'historienne, au sujet de l'historiographie traditionnelle des débuts montréalais : « les historiens et annalistes ont raconté davantage un idéal de colonisation plutôt qu'une réalité coloniale »<sup>21</sup>. On y voue un culte aux héros, indiscutablement choisis parmi ceux qui véhiculent les valeurs dominantes de l'époque. L'héroïsation de l'histoire sert alors à exprimer une conception idéale de la société, à créer la mémoire collective, à orienter un comportement social et à influencer les aspirations<sup>22</sup>. L'avenir de la cité sera teinté des vertus du fondateur. Même si l'histoire s'est professionnalisée, depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, notamment grâce aux universités, il demeure, même chez les historiens de métier, une forte tendance à l'héroïsation de l'histoire<sup>23</sup>, conséquemment, à s'éloigner de la réalité historique en faveur de la mémoire entretenue.

D'ailleurs, sans perspective historique ou mise en scène précise, le héros fondateur, dans sa démarche, n'a pas conscience de fonder, d'initier quelque chose. Il n'a pas cette pulsion de créer la cité. La fondation naît d'une stricte nécessité, ici commerciale, et le choix s'arrête sur un lieu choisi, fréquenté et identifié par la population locale. Ni pour Champlain, La Violette ou Bochart, il ne s'agit d'un choix permanent : les motivations sont immédiates et externes. C'est la pérennité de la cité qui rend sa fondation si importante, puis le récit qu'on en fait à un moment donné.

---

<sup>19</sup> Benjamin Sulte, *Histoire de Trois-Rivières*, Trois-Rivières, 1870, p. 62.

<sup>20</sup> F. Roy, « Une mise en scène... », *loc. cit.*, p. 14.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>22</sup> Alan Gordon, « Heroes, History and Two Nationalisms: Jacques Cartier », *Journal of the Canadian Historical Association / Revue de la Société historique du Canada*, volume 10, no 1 (1999), p. 82.

<sup>23</sup> F. Roy, « Une mise en scène... », *loc. cit.*, p. 34.

Si les récits de fondation sont préservés dans leur intégrité depuis des décennies, c'est grâce aux commémorations et à l'adhésion populaire. Qu'arrive-t-il lorsque des historiens tentent d'introduire de nouveaux personnages au panthéon des fondateurs, en lieu et place d'autres, ou bien à leurs côtés ? Sont-ils condamnés, par souci d'intégrité ou d'exhaustivité, à débusquer les fondateurs « oubliés » ou de les préserver dans l'ombre, de crainte de déboulonner des monuments ? Pierre Dugua de Mons en est un bon exemple. La polémique entourant son rôle dans la fondation de Québec en 1608, lors du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec, a polarisé les historiens. Peu importe la rigueur de la démonstration en faveur de De Mons, le panthéon est demeuré intact, avec Champlain, seul au firmament.<sup>24</sup>

Dans le cas de Montréal, Fernande Roy se demande comment on a pu magnifier Paul Chomedey de Maisonneuve, un personnage sans relief<sup>25</sup>. Imaginez donc comment la popularité de La Violette est exceptionnelle, bien qu'on ne sache rien à son sujet. On a réussi à la maintenir en l'intégrant aux manuels scolaires, en le mettant d'avant lors des commémorations, puis sous les traits et la plume prolifique de Benjamin Sulte.

Ajoutons que la découverte de La Violette par le père Martin et la caution de l'abbé Ferland dans son histoire du Canada jouissent de l'autorité suffisante à l'époque pour établir Monsieur de La Violette à titre de fondateur de Trois-Rivières. Ce qui étonne, c'est la permanence de cette assertion alors qu'on ignore tout du personnage. Dans ce cas, le *biais d'autorité* favorable aux deux hommes d'église l'honore d'une extraordinaire longévité.

Pourtant, en élargissant le faisceau de l'histoire, au-delà des individus, et en prenant un peu de recul, on peut mieux percevoir les mouvements, les relations entre les peuples avant 1634, plutôt qu'un seul événement, une seule date, un seul fondateur. Surtout, on apprécie davantage les rapports avec les membres des Premières Nations, qui sont déterminants dans l'établissement trifluvien. Ainsi, le débarquement du 4 juillet 1634 nous apparaît davantage comme l'aboutissement d'une démarche plutôt que les commencements d'une épopée à marquer d'une pierre blanche.

---

<sup>24</sup> C. Galland, *loc. cit.*, (à compléter).

<sup>25</sup> F. Roy, « Une mise en scène... », *loc. cit.*, p. 15.

## La commémoration

La commémoration s'inscrit dans un mouvement historiciste de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle est révélatrice de l'identité d'une collectivité. On pourrait évoquer le renforcement de la conscience ou de la mémoire historique, grâce à une mise en scène de la fondation et de ses protagonistes, de ses héros. Certains auteurs évoquent même la diffusion d'une idéologie urbaine, voir le positionnement d'une image physique et politique. Ce passé est bel et bien repris selon les valeurs du présent. Il est généralement flatteur et porteur d'espoir pour l'avenir<sup>26</sup>.

Disons-le, la commémoration est aussi un moteur d'histoire militante et, ce faisant, démontre un penchant pour l'héroïsation des individus, qu'on soit en milieu universitaire ou non. Fernande Roy résume le phénomène. « Tout se passe comme si, pour célébrer socialement un groupe, il fallait d'abord le personnifier, comme si la mémoire retenait mieux les individus »<sup>27</sup>. Cette mémoire collective est une construction, et la commémoration nourrit cette mémoire : elle fait figure d'histoire, mais ce n'est pas le cas. Elle verse dans le domaine des croyances. Le legs, ou la partie visible de la commémoration, de la fondation, sont les monuments. Ils deviennent, dans le paysage, autant de repères mémoriels et de vestiges d'autres périodes historiques.

### *Le 250<sup>e</sup> anniversaire de Trois-Rivières en 1884*

L'historien Patrice Groulx dépeint des fêtes du 250<sup>e</sup> anniversaire de Trois-Rivières imaginées par Sulte, alimentées par ses connaissances historiques, mais auxquelles il n'est même pas convié, puisqu'il est en froid avec l'évêque de Trois-Rivières, Mgr Louis-François Laflèche, figure de l'ultramontanisme dans la région<sup>28</sup>. Le président du comité organisateur de l'époque, l'avocat Joseph-François-Wenceslas Bureau, est appuyé par une armée de notables, d'avocats, de politiciens, de journalistes, etc. Ce sont des célébrations à l'image des organisateurs : politiques et religieuses. La commémoration, manifestation visible de la mémoire collective, est initiée par le groupe social qui souhaite se maintenir en place.<sup>29</sup> Celle de 1884 cristallisera, Monsieur de La Violette dans le rôle de fondateur.

Dès 1880, Benjamin Sulte lançait l'idée de souligner l'anniversaire de la ville. Il faut dire que l'historien s'est montré plutôt prolifique avec quatre publications majeures sur

---

<sup>26</sup> R. Villard, « Le héros introuvable... », *loc. cit.*, p. 8.

<sup>27</sup> F. Roy, « Une mise en scène... », *loc. cit.*, p. 35.

<sup>28</sup> Patrice Groulx, « Benjamin Sulte, trifluvien pour toujours », *Cap-aux-Diamants*, numéro 98, p. 37-40.

<sup>29</sup> D. Malack, *op. cit.*, p. 13.

l'histoire trifluvienne entre 1868 et 1881<sup>30</sup>. On connaissait le soi-disant fondateur de Trois-Rivières depuis moins de vingt ans et les organisateurs présumaient qu'on savait tout de lui, que les archives avaient livré leurs secrets. Or, il n'en est rien. Notons que l'authenticité n'est pas l'élément recherché en matière de commémoration. Une certaine distorsion de la mémoire, si elle est propagée, acceptée, partagée, n'est pas un frein à la commémoration, selon l'historienne Dominique Malack<sup>31</sup>. Mais, peut-on commémorer sans héros ? C'est probablement la raison pour laquelle on décide tout de même d'élever un monument à son image. Mais quelle image ?

*Le Clairon* du 4 juillet 1884 – date du 250<sup>e</sup> anniversaire de Trois-Rivières – publie un article de l'historien trifluvien<sup>32</sup>. Sulte juge qu'une statue dédiée à Champlain ou à La Violette pourrait faire l'affaire. En parlant de Champlain, il juge que « c'est lui qui a fait choix de Laviolette pour construire le fort ». Or, les archives n'indiquent pas cela, mais cette affirmation est conforme ce que prescrit le catéchisme de l'époque. « Laviolette est plus local, plus à nous. D'abord parce qu'il a élevé le premier fort sur le Platon, ensuite parce qu'il a été le commandant jusqu'à l'arrivée du successeur de Champlain. Si nous oublions Laviolette, nulle autre ville ne se mettrait en peine d'honorer sa mémoire ». Sulte reconnaît qu'on ne sait rien de Laviolette, il y voit néanmoins un officier militaire qui se serait engagé chez les Cent-Associés, comme d'autres à son époque. Quant à son allure, il dit d'emblée recourir à son imagination. « Yeux vifs, joues minces, nez aquilin accentué, moustache fine royale, légère et la tête campée sur les épaules dans l'attitude d'un homme de guet. Un petit air mousquetaire, en un mot ». L'image du fondateur, bien qu'il n'a laissé aucun portrait derrière lui, était créée.

Le « sieur de Laviolette » n'a pris que quelques années pour s'imposer. L'œuvre du sculpteur et ami de Sulte, Louis-Philippe Hébert, est dévoilée le 13 juillet 1886, sous les traits de l'illustre historien : un pied de nez à Mgr Laflèche qui avait fait des pressions auprès du comité organisateur pour le retirer de la liste des invités du 250<sup>e</sup> anniversaire. Il faut dire que Sulte méprise un peu ses concitoyens à la suite de sa campagne de souscription désastreuse pour financer la publication de son *Histoire de la Ville de Trois-Rivières* en 1870. Elle en est demeurée au premier tome. Il les disait « ivrognes, joueurs de cartes et ennemis des livres », dans une lettre à sa cousine ursuline en 1887. Malgré tout, Sulte multiplie les textes sur sa ville natale jusqu'à sa mort en 1923. S'il envoie La Violette au firmament des fondateurs, il le condamne du

---

<sup>30</sup> *Les marchés de la ville des Trois-Rivières* (1868), *Histoire de la ville des Trois-Rivières* (1870), *Chronique trifluvienne* (1879) et *Album de l'histoire des Trois-Rivières* (1881).

<sup>31</sup> D. Malack, *op. cit.*, p. 34.

<sup>32</sup> *Le Clairon*, 4 juillet 1884, p. 6-7.

même souffle à l'anonymat; on renvoie généralement La Violette en France en août 1636, ce qui concorde avec sa dernière apparition au *Catalogue*, mais pas nécessairement à son véritable départ. Lors de l'inauguration du monument en 1886, le personnage a maintenant des traits, mieux, un visage. Sa présence dans la cité, au cœur de la Ville, va certainement participer à son installation au panthéon des fondateurs. Même si elle résiste au grand incendie de 1908, son état de dégradation conduit à sa démolition en 1919. Ce n'est que pour mieux se reprendre en 1934, pour le tricentenaire de Trois-Rivières.



#### *Le tricentenaire de Trois-Rivières en 1934*

Benjamin Sulte meurt en 1923. La relève historienne est locale. Dès 1926, le jeune prêtre et professeur d'histoire au Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières, Albert Tessier, caresse la publication d'un ouvrage complet sur l'histoire de Trois-Rivières pour 1934. Entretemps, il presse son entourage d'intellectuels, clercs ou non, et de membres des professions libérales de rédiger de petits ouvrages sur l'histoire locale, connus sous le nom des « Pages trifluviennes ». Dans la moulinette du comité organisateur cléricopolitique, le projet d'un grand ouvrage se termine plutôt en pageant historique, un événement populaire mobilisant les artistes locaux, les chorales et les ensembles vocaux<sup>33</sup>.

<sup>33</sup> « En effet, le projet des fêtes est passé d'une activité purement intellectuelle (rédaction d'un volume), puis à une commémoration impliquant l'affectivité (exposition-musée) et, finalement, à un spectacle unissant diverses formes de la culture savante (théâtre, musique, danse), populaire (folklore, costumes) et de masse (« pageants ») où la raison, l'imaginaire et le symbolique avaient chacun leur part ». René Verrette, *Le régionalisme mauricien des années trente*, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-

En 1934, la Ville subit encore les relents de la Crise et c'est avec des moyens modestes qu'on veut souligner l'événement. Les célébrations servent aussi au maintien du système de valeur en place, comme le souligne l'historien René Verrette. « Prétendant exprimer la volonté populaire (et c'est là une caractéristique du discours petit-bourgeois) le discours social déclencheur des fêtes est émis par les élites cléricales et professionnelles : il vise la transmission et la perpétuation de leur système de valeurs »<sup>34</sup>. On assiste aussi à un conflit de générations entre les intellectuels vieillissants, mais en plein contrôle des célébrations, et la jeunesse trifluvienne qui regarde vers l'avenir. Ce renouveau s'incarne dans le monument du Flambeau qui rend hommage « aux Héros de la petite patrie ». En vérité, il domine par sa hauteur et son emplacement sur la place Pierre-Boucher et deviendra même le nom de l'équipe de hockey junior locale (« les Flambeaux ») et le symbole officiel de la Ville.

Le souvenir très vivace du premier monument à La Violette le préserve de l'oubli, mais ne rouvre pas l'enquête historique à son sujet. D'ailleurs, on souhaite lui ériger un nouveau monument sur le Platon pour le tricentenaire. Statue ou monument ? Le débat fait rage dans *Le Bien public* à partir de 1932 entre l'abbé Henri Vallée et Albert Tessier, respectivement vice-président et secrétaire de la Société d'histoire régionale de Trois-Rivières. En fin de compte, on opte pour un buste joutant un monolithe. Ce monument, œuvre de l'architecte Ernest L. Denoncourt, du peintre Léonce Cuvelier et de son fils, Jean-Jacques, sculpteur, trône encore aujourd'hui sur le Platon. De sorte que ce La Violette n'a toujours pas de prénom, ni d'histoire, mais un visage. Ce visage pourrait bien avoir été inspiré par une statue de Lambert Closse réalisée par Louis-Philippe Hébert, pièce secondaire du monument de Maisonneuve à Montréal (1895). Les legs en monuments sont importants. Outre le buste de La Violette, Cuvelier réalise un hommage aux découvreurs trifluviens et un autre à Benjamin Sulte et aux intellectuels qui ont fait rayonner la cité trifluvienne dans le parc Champlain.

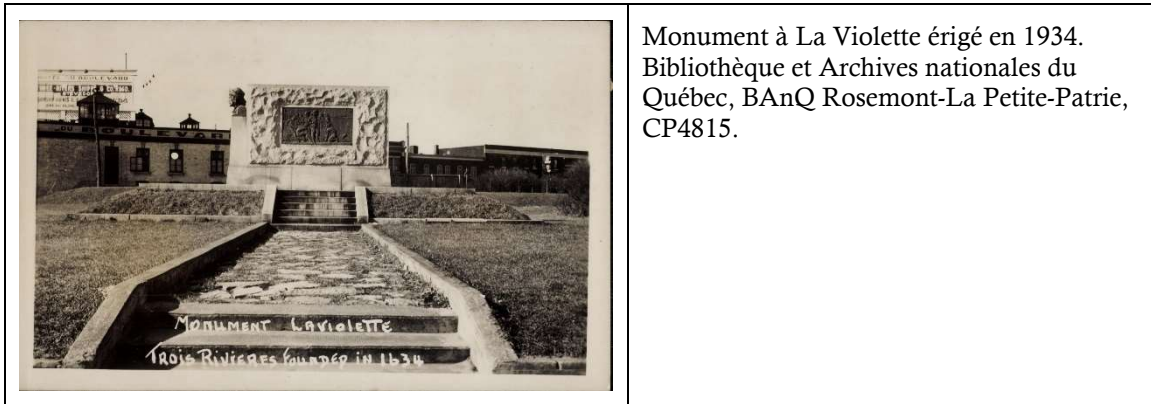
L'élévation d'un monument à La Violette en 1886, puis d'un autre en 1934, contribue à soutenir la véracité du récit dominant... même si nous n'avons aucune indication réelle de l'apparence du dit fondateur. Le problème prend une toute autre dimension lorsqu'on l'illustre en action, comme sur le bas-relief du monument de 1934. On se retrouve alors en pleine fiction et on tente de redéfinir ce que les sources d'archives nous présentent sous un autre jour ou omettent laconiquement. On peut y observer des Français, plutôt statiques, surplombant des Autochtones agenouillés, s'affairant à

---

Rivières, 1989, p. 148. Néanmoins, Tessier publie son ouvrage, *Trois-Rivières, 1535-1935. Quatre siècles d'histoire* (Trois-Rivières, Le Nouvelliste, coll. les Pages Trifluviennes, 1934, 199 p.). Il s'agit davantage de tableaux dépeints à grands traits qu'une synthèse rigoureuse des quatre cents dernières années.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 147.

ériger la palissade. La servilité y transpire davantage que la communion des peuples, pourtant bien réelle celle-là, car elle a permis l'établissement de Trois-Rivières sur une alliance conclue en 1633. Nous l'avons signalé plus tôt, la commémoration s'inscrit entre la mémoire et l'oubli et ne s'embarrasse pas de l'authenticité.



#### *Vers 2034*

La majorité des auteurs s'entendent pour considérer la commémoration au-delà d'une entreprise touristique. Nous l'avons vu, elle sert, notamment, aux élites pour définir, redéfinir ou renforcer l'identité du groupe, en fonction des valeurs qu'elles partagent. Qu'elles soient identitaires ou temporelles, les commémorations reposent sur un moment fondateur associé à un individu ou à un groupe d'individus : il faut bien célébrer quelque chose!

Alors, comment peut-on entrevoir le 400<sup>e</sup> anniversaire de Trois-Rivières en 2034 ? La société trifluvienne a évolué de façon considérable depuis le dernier anniversaire en 2009. La volonté d'équité homme-femme se traduit aujourd'hui en actions, on entend émerger les voix autochtones et celles des diversités culturelle et sexuelle. Devant cette évolution, les valeurs cléricalo-conservatrices s'estompent, un mouvement amorcé lors des deux dernières commémorations (1984 et 2009), davantage orientées vers le divertissement que vers l'histoire.

La commémoration réfère à un passé glorieux pour répondre à un besoin présent, soumis au jugement futur. Considérant qu'elle est aussi un moment d'exprimer nos valeurs, il nous apparaît essentiel de réinterpréter le moment fondateur, de revisiter la fondation de Trois-Rivières en s'approchant de la réalité historique. L'historien Jacques Revel rappelle avec justesse qu'« on évoque si volontiers – et parfois justement – le devoir de mémoire, il n'est peut-être pas inutile de rappeler qu'il existe aussi un

devoir d'histoire »<sup>35</sup>. C'est l'occasion de présenter une nouvelle lecture de notre histoire. Il faudra alors surmonter quelques obstacles. À commencer par l'immuabilité, ou presque, du récit de fondation depuis 150 ans.

La réinterprétation du passé est encore considérée comme un affront à nos prédécesseurs malgré l'évolution des connaissances historiques, grâce à l'archéologie notamment, et une plus grande sensibilité des historiens envers les femmes, les Autochtones et les diversités culturelles, sexuelles et religieuses. Pourtant, l'équation est simple : l'unique façon d'appréhender un futur en commun, inclusif et respectueux de la diversité, est de concevoir et d'appréhender le passé de la même façon.

### **Une alternative à 1634**

Pour le 400<sup>e</sup> à venir en 2034, doit-on s'extraire de la mémoire pour s'en remettre uniquement à l'histoire ? N'oublions pas le rôle de la mémoire dans la construction de l'identité collective et l'impression d'un passé partagé. Peut-on se soustraire du mythe fondateur dans une société moderne de plus en plus hétérogène ? On vient à se demander si « l'idée même des héros » peut s'articuler dans nos communautés actuelles. Dès lors, est-il possible de concevoir la commémoration sans héros ? Faut-il simplement les voir un peu moins parfaits, un peu plus humains et multiples ?

Nous savons que le chef montagnais Capitanal a rencontré Samuel de Champlain le 24 mai 1633 pour planifier l'habitation de Trois-Rivières. Il faut porter une attention particulière à ce moment qui traduit la communion des peuples, plutôt que la domination de l'un sur l'autre. Cette alliance se traduit dans des gestes concrets rapportés par des témoins contemporains. Comme Denys Delâge l'a observé pour l'alliance de 1603 qui s'est conclue à Tadoussac et qui a pavé le chemin à la fondation de Québec, l'alliance de 1633 entre les Français et les Montagnais (Innus) scelle l'établissement de Trois-Rivières.

Voici les détails de cette rencontre comme le raconte le père Paul Le Jeune dans sa relation de 1633. Le 24 mai 1633, le lendemain du retour de Samuel de Champlain en Nouvelle-France, dix-huit canots autochtones arrivent à Québec. Champlain les interpelle en bénéficiant de l'interprète Olivier Le Tardif. Un capitaine montagnais du nom de Capitanal est son principal interlocuteur. Il réitère qu'il les aime ayant pour preuve sa présence à leur côté contre l'ennemi iroquois, son retour malgré l'épreuve de la traversée et son projet d'habitation à Trois-Rivières. Il les avertit aussi d'éviter les

---

<sup>35</sup> Jacques Revel, « Histoire vs Mémoire en France aujourd'hui », *French Politics, Culture & Society*, vol. 18, no 1 (printemps 2000), p. 11.

Anglais qui ne sont que des voleurs de passage alors « que les Français demeuroient au pays comme leur appartenant »<sup>36</sup>. Paul Le Jeune explique que Capitanal a alors pris la parole « avec une rhétorique aussi fine & déliée, qu'il en scauroit sortir de l'escolle d'Aristote ou de Ciceron »<sup>37</sup>. Il reconnut d'emblée l'amour réciproque qui les unit. Capitanal reprend alors le récit du déplacement de l'habitation de la traite de Tadoussac à Québec : « nos pères vous ayant veu, vous aimèrent & vous prièrent d'y faire vostre demeure »<sup>38</sup>. Au sujet de l'habitation de Trois-Rivières, Capitanal souligne : « Quand tu viendras la haut avec nous, tu trouveras la terre meilleure qu'icy : tu feras au commencement une maison comme cela pour te loger [...] c'est-à-dire tu feras une forteresse, puis tu feras une autre maison, comme cela, designant un grand lieu, & alors nous ne serons plus des chiens qui couchent dehors »<sup>39</sup>. Ils aspirent à une vie sédentaire, confirme-t-il, et à couper les liens commerciaux avec les Anglais. Champlain renchérit alors, au grand plaisir de leur interlocuteur : « [Quand] cette grande maison sera faite, alors nos garçons se marieront à vos filles, & nous ne serons plus qu'un peuple [...] »<sup>40</sup>.

L'alliance de 1633 compte des engagements mutuels et réciproques, prévoyant des échanges matrimoniaux. À l'instar de la fondation de Québec, pour les Montagnais, il s'agit de s'allier aux Français, cette tribu qui vient d'outre-mer, qui sont peu nombreux et démontrent des avantages technologiques, spirituels même, d'intérêt. Ils accueillent les Français parmi eux et les premières années sont de bon voisinage. Il faut dire que les nouveaux arrivants sont totalement dépendants de l'accueil des Autochtones, que ce soit pour se défendre contre les Anglais et les Iroquois, l'alimentation du réseau de commerce des fourrures ou le ravitaillement en vivres durant l'hiver<sup>41</sup>. La monnaie d'échange au temps des monopoles des compagnies étant les pelleteries, les Français sont d'autant plus dépendants de cet approvisionnement local<sup>42</sup>. Le commerce est au cœur de l'alliance qui officialise l'implantation d'une habitation à Trois-Rivières l'année suivante.

La plupart des auteurs s'entendent sur le fait que la colonisation française se démarque de la colonisation anglaise par une plus grande proximité avec les peuples autochtones,

---

<sup>36</sup> Paul Le Jeune, *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en l'année 1633*, Paris, Chez Sébastien Cramoisy, 1634, p. 228.

<sup>37</sup> P. Le Jeune, *Relation de [...] 1633*, *op. cit.*, p. 229.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 231.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 231-232.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 235. Voir aussi le texte de Denys Delâge, « Postface. Quelques réflexions sur le métissage dans "notre" histoire » dans Claude Hubert et Rémi Savard, *Algonquins de Trois-Rivières. L'oral au secours de l'écrit, 1600-2005*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 2006, p. 89-99.

<sup>41</sup> Denys Delâge, « Modèles coloniaux... », *loc. cit.*, p. 32.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 24.

des transferts culturels plus nombreux et des métissages plus répandus<sup>43</sup>. À Trois-Rivières, tout indique que ces rapports se prolongent au-delà de la période de contact. Delâge insiste : les nobles européens et les Autochtones ont beaucoup en commun, ils « partagent le même plaisir de la chasse, le même honneur de la guerre, le même amour de l'apparat et du faste, la même valorisation de l'art oratoire, le même dédain du travail agricole, le même mépris de l'Autre »<sup>44</sup>. Or, les récits de fondation et les représentations en font très peu état. On y mise surtout sur la domination de la civilisation française et catholique, sur les dissemblances, et assez peu sur ce qui nous unit, sur ce qui est partagé.

En rompant avec l'événement fondateur traditionnel véhiculé dans l'historiographie, l'arrivée de Monsieur La Violette à Trois-Rivières le 4 juillet 1634, et en misant sur le moment fondateur de 1633 et ses conséquences, qui renoue avec la réalité historique, il est possible de réinterpréter l'histoire trifluvienne de façon significative et de faire des héros français comme des « sauvages », simplement des humains de bonne volonté qui se rencontrent. Sans égard aux considérations politiques ou aux revendications, nous devrions plutôt tenir compte des conséquences du colonialisme et reconnaître que les Premières Nations ne forment pas qu'un seul bloc, mais représentent une diversité de modes de vie et de cultures. Soudainement, en posant un nouveau regard sur notre passé, les Montagnais manifestent une volonté propre en prenant part à l'alliance du 24 mai 1633 dont ils sont des protagonistes volontaires et égaux. Cela doit aussi s'inscrire dans notre histoire, et dans une société ouverte, inclusive et résiliente, prendre une place dans nos mémoires.

## **Conclusion**

La commémoration, dont l'un des principaux outils est la fondation et son récit, est une opportunité pour l'élite de célébrer le passé et ses héros sélectionnés selon les valeurs contemporaines dominantes.

Dans le cas de Trois-Rivières, il y a un fort ancrage autour du fondateur amorcé lors des commémorations dans l'espace public qui font perdurer son nom bien qu'il demeure inconnu : l'avenue La Violette (1884), la première statue de La Violette (1886) – premier monument du genre au fondateur, avant Maisonneuve à Montréal en 1895 et Champlain à Québec en 1898 – le buste de La Violette (1934), le pont Laviolette (1967), le parc Laviolette, le curling Laviolette et le buffet du Sieur de Laviolette. Le récit de fondation n'a que très peu évolué depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, soutenu

---

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 31

au sein des institutions scolaires et chez les historiens sous influence clérico-conservatiste. Le développement de l'histoire sociale et le désintérêt pour la Nouvelle-France dans les milieux universitaires ont laissé le dossier du fondateur trifluvien sur la glace.

Outre l'aspect toponymique, la remise en question récente sur le fondateur de Trois-Rivières a entraîné une réflexion plus large sur le récit de fondation, la pierre d'assise des commémorations des villes et des villages du Québec<sup>45</sup>. Est-il possible d'infléchir ou de moduler le récit historique sans être accusé de déboulonner des statues ou de rabaisser notre histoire ? Difficilement. Les dates de fondation et les fondateurs ont rejoint, dans leur construction, le domaine des croyances, le catéchisme. Pourtant, cette relecture est utile et nécessaire. Alors, comment interpréter les levées de boucliers systématiques à l'égard d'historiens qui proposent une vision réaliste du récit de fondation, et une humanisation de ses héros de façon plus générale ? Le discours entretenu sur le mythe et l'intérêt soutenu pour le héros fondateur n'ont servi qu'à retarder la mise en valeur des femmes, des communautés autochtones, des minorités religieuses et ethniques dans l'histoire du Québec. Comment cela peut-il perdurer ? Avec le cautionnement et la complicité d'historiens, de façon consciente ou non, imperméables aux nouveaux paradigmes et informations exhumées des archives ou grâce à l'archéologie et qui remettent en question leurs représentations, leurs perceptions de l'histoire et leurs croyances.

À partir des années 1980, la programmation associée aux commémorations délaisse la sphère identitaire ou patrimoniale pour en faire des célébrations à saveur touristique, tournées vers les arts, fortes en divertissement populaire et planifiées pour favoriser la relance économique<sup>46</sup>. Le corollaire a été un certain délaissement de l'histoire au profit des regroupements autour des concerts et des spectacles musicaux ou circassiens. En route vers 2034, on peut souhaiter que l'histoire prévaudra à nouveau et qu'elle se révélera à la hauteur de nos aspirations : débarrassée de ses *a priori*, renouvelée et la plus inclusive possible.

---

<sup>45</sup> Y. Gendron, *op. cit.*

<sup>46</sup> Rémi Tourangeau, *Trois-Rivières en liesse. Aperçu historique des Fêtes du Tricentenaire*, Trois-Rivières / Joliette, Éditions CÉDOLEQ/Éditions Pleins Bords, 1984, 208 p.